

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE  
DU 1er TRIMESTRE

MARDI 17 OCTOBRE 2023 DE 17 H 45 à 19 H 30

Sont présents :

Monsieur le Maire Jean BIEHLER

La directrice : Mme Valérie PATOOR

La représentante de la Municipalité : Mme RODRIGUEZ Mireille.

L'enseignante : Mme FRITSCH Hélène.

Les parents délégués : Mmes AUDINAT Maud, GASPARD Caroline, VIEIRA Pauline et NUSS Elodie.

**1. Résultats des dernières élections et installation du nouveau Conseil d'école.**

84.31 % de participation, les parents ont voté par correspondance.

Félicitations et remerciements aux parents élus, au nombre de 4 (titulaires et suppléants).

**2. Approbation du Procès-Verbal du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire précédente.**

Le procès-verbal de l'année scolaire précédente a été approuvé à l'unanimité.

La lecture du procès-verbal pourra être faite sur le site de la mairie, sur Intramuros et aussi dans le cahier de liaison.

**3. Effectifs, répartition des élèves et organisation pédagogique.**

L'école maternelle compte 56 élèves répartis en 2 classes.

Pour l'instant il y a :

- Dans la classe de Mme Fritsch : 12 petits, 15 moyens.
- Dans la classe de Mme Patoor : 4 petits, 25 grands.

Une rentrée échelonnée pour les nouveaux Petits a été proposée lors de la première matinée de classe le lundi 4 septembre.

**4. Poursuite de notre projet d'école en 2023/2024.**

Notre projet d'école « *Vivre en harmonie pour mieux grandir ensemble* » sera prolongé une fois encore mais pour la dernière année scolaire. Des axes communs aux deux écoles avaient été choisis, pour tendre vers la réussite de tous les élèves.

Nos 3 grands axes y seront toujours développés :

- 1) **Permettre la réussite à tous les élèves.** Il s'agira de créer des situations propices à l'écoute et l'application graphique pour atteindre l'attention et la concentration des enfants.
- 2) **Créer un environnement serein pour tous les enfants, les parents et les enseignants** en apprivoisant tous les espaces, et en ouvrant l'école aux familles par le biais d'activités et d'ateliers participatifs (cuisine, jeux de société, lecture de contes en langue étrangère, découverte d'instruments, bricolages de Noël...)
- 3) **Rendre les élèves responsables à travers la gestion de projets collectifs**

Collaborer, coopérer pour mieux grandir et être plus fort ensemble seront le fil conducteur toute l'année autour de notre adhésion au projet olympique « Génération 2024 ».

**5. Evaluation des écoles.**

“La loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance crée le Conseil d'Evaluation de l'École (CEE). Toutes les écoles sont amenées à être évaluées. Notre école a été retenue cette année avec les écoles d'Urmatt et de Niederhaslach pour constituer un regroupement.

1ère phase : L'équipe du regroupement devra mener une auto-évaluation identifiant des axes de

développement (par ex sur le fonctionnement de l'école, le suivi des élèves ...), un plan d'actions et des besoins de formation pour les enseignants. Cette auto-évaluation s'appuiera sur le retour des questionnaires envoyés aux parents, aux élèves, ainsi qu'un travail d'équipe. Un rapport sera rédigé et transmis à l'IEN chargé de cette mission.

2ème phase : Une équipe d'évaluateurs externes se rendra dans les écoles pour observer les élèves, le fonctionnement de l'école, .... L'évaluation externe peut se résumer en 3 actions : échanger, expertiser, recommander. L'équipe d'évaluateurs rédigera un rapport définitif (après échanges avec les équipes) avec diffusion au directeur d'école, IEN et IA. Aucune autre diffusion.

3ème phase : Présentation par l'équipe d'évaluateurs externes lors d'un conseil d'école extraordinaire réunissant les 4 conseils d'écoles."

## **6. Information et présentation du protocole pHARE.**

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées est généralisé à tout le territoire national. C'est le programme pHARe.

### Qu'est-ce que le harcèlement ?

Le harcèlement scolaire est une violence répétée, pouvant être verbale, physique ou psychologique. Toutefois, la plupart du temps, à l'école, le terme d'intimidation est plus approprié que le terme de harcèlement.

Afin de prévenir ces situations, la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) est mise en place. Il s'agit d'un protocole national bien défini, suivi par l'école.

### Qu'est-ce que la MPP ?

C'est une méthode non blâmante basée sur la résolution pacifique des conflits (pas de sanctions). Elle fait appel à la bienveillance et à l'empathie de chacun des protagonistes (adultes et enfants). Elle doit être l'affaire de toute la communauté éducative. Elle est basée sur un protocole bien défini. Cette méthode permet d'instaurer un climat scolaire bénéfique aux apprentissages : elle permet de faire cesser les brimades et d'améliorer les relations entre les élèves. Elle se base sur une éthique : souci de l'autre, confidentialité, discrétion, tact, délicatesse, respect et confiance.

### Remarques importantes

- Seuls les parents de l'élève en souffrance sont associés à la démarche contrairement aux parents des témoins et des intimidateurs. Il ne doit en aucun cas y avoir de confrontation entre les protagonistes.

## **7. Vote du nouveau règlement intérieur de l'école.**

*Cf. pièce jointe du nouveau règlement intérieur d'octobre 2024*

Les modifications apportées par rapport au règlement intérieur d'octobre 2022 sont précisées et discutées.

Le nouveau règlement sera disponible sur le site de Mairie et collé dans le cahier de liaison des enfants.

Le nouveau règlement intérieur a été voté à l'unanimité !

## **8. Moyens alloués par la Mairie et disponibles de la Coopérative scolaire.**

**La Mairie** maintient son budget de fonctionnement : 1500 euros par classe donc 3000 euros pour l'école, et propose de continuer à prendre en charge les déplacements en bus.

Merci à elle !

**Les comptes de la coopérative scolaire** ont été vérifiés par les parents d'élèves : le solde est créditeur au 5 octobre 2023 de 3892.02€. La fête de l'école du 4 juillet a permis un bénéfice net de 236.08€. La vente des calendriers personnalisés par les enfants est reconduite.

L'ADEM nous a fait un don de 58 euros et 400 euros de tombolas ont été vendus cette année, merci à la belle implication des familles !

L'assemblée générale des **Lutins du Nideck**, association de parents, a eu lieu et ils ont décidé d'attribuer la somme de 30 euros par enfant pour l'année scolaire 2023/2024. Ce montant permettra de réaliser de nombreux projets sportifs notamment. Merci d'avance !

### 9. Information hygiène et sécurité.

Un exercice d'évacuation « Incendie » a eu lieu le mardi 12 septembre 2023, lors du passage de la Commission de Sécurité. L'ensemble de la maternelle a été parfaitement évacuée en 40 secondes.

A la rentrée de novembre, un exercice PPMS « attentat/intrusion » aura lieu avec l'aide de Marjolaine VON MOEGEN, comportementaliste animalière. Son chien nous permettra de vivre l'expérience de façon explicite avec les enfants et sans traumatisme pour nos petits élèves.

### 10. Travaux à prévoir pour la Mairie.

Nous avons demandé à Monsieur le Maire d'envisager des travaux ou des aménagements permettant de réduire les fortes températures de nos classes lors de la belle saison qui dure de plus en plus longtemps.

Nous avons aussi parlé du grillage extérieur de notre jardin, qui montre des faiblesses et des défauts liés à son grand âge et qu'il serait bon de sécuriser davantage.

### 11. Projets, sorties, spectacles, fête de Noël.

- Pour fêter la semaine du goût, sortie à pied chez le maraîcher de Niederhaslach le jeudi 12 octobre.
- Puis atelier « CUISINE » avec Vincent CHARTIER, restaurateur de LOTEL à Oberhaslach et papa de Manon.
- Pour finir, atelier « PÂTISSERIE » avec Jennifer ZUMSTEIN de la Pâtisserie Chocolaterie JAZ d'Oberhaslach.
- Mardi 7 novembre 2023, le spectacle « Sur la piste des arts » sera présenté à l'école par la compagnie PLANETEMOMES ALSACE.
- Jeudi 18 avril 2024 nous nous rendrons au Théâtre Jeune Public de Strasbourg pour « Le monde à l'envers », présenté par la compagnie Kaori Ito.
- PROJET OLYMPIQUE « Génération 2024 »

Mardi 5 Décembre : **JEUX DE BALLONS** (vers le handball) et **SPORTS D'OPPOSITION** encadrés par l'USEP.

**BASKET** avec Anicée VERCHERE du Basket Club de Gresswiller : 9 janvier puis 6 et 13 février 2024

**TENNIS** avec Yannick Kirmann au Tennis Club d'Urmatt ou Salle polyvalente d'Oberhaslach (en fonction de la météo) 4 séances avec la classe de CP/CE1: mardi 26 mars, 2, 9 et 16 avril 2024

Comme chaque année un cycle de **VELO** et de **NATATION** seront organisés pour la classe des Grands lors des mois de mai et juin.

2 projets sont encore à l'étude pour l'instant : football et gymnastique à Obernai, pour lesquels nous sommes encore en attente.

- Nous goûterons pour la Saint Nicolas le mardi 5 décembre.
- Fête de Noël : le Père Noël nous fera l'honneur de nous rendre visite en décembre !

**Prochain Conseil d'Ecole : LUNDI 29 janvier à 17 h 45**

Pour les Parents d'élèves :

Le secrétaire : Hélène FRITSCH

La Directrice : Valérie PATOOR

